

Numero unique de document : groupe 5 2015-01
Date document 02/03/2015
Direction : DAJR
Personne en charge : Carole Le Saulnier

Groupe « Amélioration des processus »
du Comité d'interface Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé / Organisations professionnelles représentatives des
industries du médicament
Séance du lundi 9 mars de 14h à 16h – salle 3

- Etat des lieux des travaux du groupe
« Amélioration des processus »

- Organisation de l'ANSM pour la gestion de la
priorité donnée aux modifications d'AMM
et
examen des propositions des représentants des
industriels relatives à la simplification et à la
dématérialisation des échanges

- Questions diverses
 - Projet de décret relatif à la simplification des
missions et actions de l'ANSM
 - Décret « silence vaut acceptation »
 - Redevances : état d'avancement des réflexions